

COMPRENDRE LE SYSTÈME INSTITUTIONNEL COMMUNAUTAIRE APRÈS LE TRAITÉ DE LISBONNE

DUREE	3 jours
DATES	18, 19, 20 octobre 2010
LIEU	Institut régional d'administration de Nantes
INTERVENANT	Zoran RADOVIC, Expert en affaires européennes et membre du TEAM EUROPE de la Commission européenne.

OBJECTIFS

Connaître l'organisation et le fonctionnement du système institutionnel communautaire.
Décrypter les plus importantes règles du droit communautaire.
Découvrir les procédures législatives et les instruments juridiques.
Comprendre les effets de la gouvernance européenne sur les politiques nationales.

PUBLIC : Tout agent public

PROGRAMME

Introduction

- objectifs de l'Union après le Traité de Lisbonne,
- organisation internationale, personnalité morale et politiques fédérales,
- principes de la gouvernance supranationale.

Architecture du système institutionnel communautaire

- organigramme général,
- spécificités du système institutionnel communautaire.

Institutions européennes

- les structures institutionnelles,
- les organes consultatifs,
- les organes financiers.

Droit communautaire

- caractéristiques du droit communautaire,
- portée du droit communautaire en droit national.

Procédures législatives

- la codécision.

MÉTHODE : Exposés et pédagogie d'application. Utilisation de documents filmés et d'internet.